

DES ESPÈCES SAUVÉES DE L'EXTINCTION

Une espèce particulièrement menacée : l'éléphant

Un éléphant d'Afrique disparaît toutes les 15 minutes dans le monde. Ces pachydermes sont en effet très convoités par les braconniers pour leurs défenses en ivoire qui se vendent plus chères que l'or. Même si le cours de cet or blanc a connu une forte baisse, le prix en mars 2017 s'élevait encore à 730 dollars par kilo. Depuis 2006, 93 000 éléphants sont morts des suites du braconnage sur une population estimée à 470 000 individus, soit près d'un cinquième de la population totale, qui a baissé de 20% en 12 ans. Toutefois, des mesures ont été mises en place comme le renforcement de la protection de cette espèce en voie de disparition, notamment lors de la 17^{ème} conférence de CITES (Commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction) qui s'est tenue à Johannesburg en 2006. Cette conférence a abouti à l'adoption d'une résolution pour lutter contre la corruption qui facilite le trafic de l'ivoire, une première mondiale et historique. Parmi les protecteurs, on trouve le WWF, très présent en Afrique, avec un programme de formation d'équipes de lutte anti-braconnage et des équipements pour y parvenir.

SOS Edelweiss

Cependant, si la diversité de la faune est menacée, c'est aussi l'ensemble de l'écosystème qui est atteint. Parmi la flore en danger, l'edelweiss, une plante en forme d'étoile, munie de feuilles couvertes de laineux que l'on retrouve dans les montagnes à des altitudes élevées. Avec le réchauffement climatique global, les plantes enracinées à une altitude inférieure au milieu de vie de l'edelweiss sont amenées à coloniser des endroits où cette espèce se développe habituellement, pour bénéficier de

températures plus propices à leur développement. Par conséquent, l'edelweiss est remplacé peu à peu par d'autres plantes qui viennent d'altitudes plus basses. L'edelweiss a connu une cueillette abondante pendant de nombreuses années, en partie en raison de son utilisation dans l'industrie cosmétique. Depuis 1993, sa cueillette est interdite dans 6 communes des Hautes-Alpes.

Le rhinocéros, opération sauvetage réussie.

Enfin, le rhinocéros fait partie des espèces en voie de disparition et dont la réintroduction a été un succès. Les autorités ivoiriennes ont réussi à capturer le dernier rhinocéros mâle sur leur territoire, et lui ont coupé la corne afin de dissuader les braconniers. L'animal a ensuite été emmené dans la réserve *N'ZI River Lodge* pour qu'il puisse se reproduire et engendrer une nouvelle population de rhinocéros en Côte d'Ivoire. La reproduction de ce rhinocéros coûterait 300 000 euros. Il est l'un des derniers rhinocéros que compte l'Afrique de l'Ouest. L'enjeu est donc de taille pour les autorités locales qui souhaitent préserver cette espèce sur son sol. Malgré une accélération de la disparition de la faune et de la flore, de nombreux moyens sont déployés pour protéger le plus possible l'écosystème mondial. A nous de devenir les acteurs du sauvetage des espèces menacées.

ANTOINE SAVARZEIX



Le dernier rhinocéros de Côte d'Ivoire emmené dans une réserve naturelle pour vivre à l'abri des braconniers.